

Sauveteur Secouriste du Travail

Formation initiale

Référence réglementaire

Selon l'Article L.4121-1 du code du travail : « L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.
Le rôle du sauveteur secouriste du travail est de porter secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise, mais aussi d'être acteur de la prévention dans son entreprise.

Objectifs

- Être capable d'agir efficacement devant une situation d'accident du travail ou un malaise
- Être capable de contribuer à la prévention des risques professionnels suivant l'organisation de l'entreprise

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire pour cette formation

Nombre de participants

Entre 4 à 10 stagiaires

Compétences du formateur

Formateur SST certifiés par l'INRS avec expérience(s) opérationnelle(s) en tant que secouriste confirmé (sapeur-pompier, infirmier)

Matériel Pédagogique

Le matériel pédagogique est adapté à la mise en situation.

- Plan d'intervention + pictogrammes
- Plan d'actions prévention + pictogrammes
- Défibrillateur automatisé externe de formation avec accessoires
- Lot de mannequin avec dispositif de protection individuelle
- Divers matériels pour la réalisation des simulations
- Matériels d'entretien des mannequins et consommable

Il permet de mettre en pratique l'apport de connaissance théorique pour une assimilation des techniques

Public concerné

Tout salarié de l'entreprise

Durée

14H pauses comprises (soit 2 jours)

Tarif

Nous consulter

Modalités et délais d'inscription

Formation en présentiel avec émargement
(Inter-entreprise : inscription selon planning de formation)

Accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap : nous consulter

Validation

Méthodes de validation :

Épreuve théorique et pratique

Modalités de validation de la formation :
certificative

Remise d'attestation de formation et de certificats validés par l'INRS

Logistique à prévoir

Salle permettant de pratiquer des gestes de secourisme 20m2 minimum Repas du midi selon vos habitudes

Maintien des compétences

Maintien des acquis obligatoire tous les 24 mois

Sauveteur Secouriste du Travail

Formation initiale

Programme

✓ 1ère demi-journée :

Présentation de la formation et de son organisation

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours de l'entreprise

- Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
- Se positionner comme un des acteurs de la prévention de son entreprise

Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

- Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
- Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

- Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- Transmettre aux personnes en charge de la prévention des éléments liés à toute situation dangereuse repérée
- Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

✓ 2ème demi-journée :

Protéger de façon adaptée

- Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
- Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

Examiner la victime

- Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
- Reconnaître les autres signes affectant la victime
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre